

Chapitre 3 : la linguistique énonciative

COURS 2

Où est donc passé l'Énonciateur ?

Dans une perspective énonciative, la notion d' « énonciateur », souvent liée à celle de locuteur ou de sujet parlant, doit son intégration comme concept à A. Culioli qui l'a associée à celle de Co-énonciateur. En effet, cette notion n'a pas été vraiment traitée dans les travaux des précurseurs du domaine (C.Bally, E. Benveniste) ; pourtant le concept est intimement lié à ceux d'énoncé et d'énonciation. Cette situation a suscité d'ailleurs des interrogations sur les raisons de cette omission. Un peu plus tard, l'explication est immédiatement associée au concept de « *subjectivité* » dans la mesure où ce dernier et celui d'« énonciateur » sont diamétralement inséparables. D'ailleurs, Charaudeau et Maingueneau soulignent qu'il existe un nombre important de critères liés à cette *subjectivité* en citant les différents types de sujets, parmi eux :

- **Sujet producteur effectif de l'énoncé.** Ici, les linguistes se réfèrent au locuteur en tant qu'« être psychosocial »¹.
- **Sujet organisateur du dire.** Ce sujet s'occupe de la *mise en scène du langage* précédemment réalisée par le *sujet producteur effectif*.
- **Sujet responsable de l'acte de langage.** C'est l'annonceur même de l'énoncé ; celui qui réalise l'acte de parole.
- **Sujet source de point de vue.** À la réalisation d'un acte de langage, celui-là oriente le discours en fonction d'une visée discursive (le but d'un message)
- **Sujet point d'origine des repérages déictiques.** À ce niveau, le sujet renvoie à un *référént* dont l'identification se fait par rapport à la situation dans laquelle il se trouve ; H. Reichenbach (1947) désigne cette situation par l'*entourage spatio-temporel*.
- **Sujet opposé à un autre sujet dans l'altérité fondatrice de l'échange linguistique.** Ici un second sujet adhère à l'échange linguistique.

C'est de cette diversité typologique que sont nés deux pôles opposés : celui qui opte pour cette diversité statutaire liée à la subjectivité et un autre qui est pour l'unicité de l'instance énonciatrice dans le sens où celle-ci se représente seulement par différentes dénominations (locuteur, énonciateur, sujet parlant). Toutefois, les linguistes ne se sont pas séparés au niveau de cette opposition, bien au contraire, leurs travaux ont trouvé un pont intermédiaire pour une double approche. D'abord, Benveniste (1966) expose son interprétation dans son analyse de l'énonciation : « je signifie ». Pour le linguiste, la lecture de ce « je » se fait selon deux manières distinctes :

- (1) Un « je » qui se réfère à un « énonciateur » dans son image la plus basique qui désigne un « sujet parlant » de qui émane cette production verbale sans aucune autre spécification.
- (2) Un « je » qui témoigne de la trace de la présence d'une instance énonciatrice dépendante de l'acte d'énonciation.

¹Cette dénomination est utilisée par Charaudeau dans le circuit externe de son dispositif de mise en scène du langage

LINGUISTIQUE

Ensuite, la même distinction a été conceptualisée par O. Ducrot. Ce dernier parle de l'existence d'un couple « locuteur-L / locuteur-λ ». Le premier, à savoir le « locuteur-L » désigne « *le responsable de l'énonciation considéré uniquement en tant qu'il a cette propriété* »² ; alors que le second « locuteur-λ » se rapporte à un « *être du monde* » qui possède d'autres propriétés et qui est à la source de l'énonciation.

L'énonciateur occupe donc et même pour un laps de temps déterminé, un statut « privilégié » par rapport à son interlocuteur qui ne fait que le suivre dans son acte. À travers le concept de « subjectivité », l'énonciateur dirige son discours de l'intérieur (niveau textuel) et de l'extérieur (niveau contextuel). Cette faveur s'accomplit au fur et à mesure de l'énonciation, qu'elle soit écrite ou orale.

Toutefois, la dépendance de l'interlocuteur est liée à un choix dans la mesure où celui-ci décide d'interrompre l'énonciateur en lui coupant la parole, en arrêtant la lecture d'un document ou en changeant de chaîne dans le cas d'un support télévisé. Il en est à titre d'exemple le cas du discours publicitaire dans lequel le public dépendrait de l'énonciation du publicitaire jusqu'au moment où le téléspectateur décide de suspendre la transmission en changeant par exemple de chaîne ou en éteignant son téléviseur.

1. Les embrayeurs et les déictiques

Le concept d' « *embrayeur* » dérivé d'embrayage appelé également « *déictique* », « *expressions sui-référentielles* », « *token-reflexives* » ou encore « *symboles indexicaux* », est une traduction française de N. Ruwet du mot anglais « *shifter* ». Ce dernier, figurant chez Jespersen, est paru dans le vocabulaire de Jakobson, en 1963, qui l'utilise dans les quatre types de relations entre code et message, à savoir le message qui renvoie au code.

Jakobson explique à ces propos que « *la signification générale d'un embrayeur ne peut être définie en dehors d'une référence au message* »³. Autrement dit, le contexte linguistique constitue, selon le linguiste, le repère par excellence de toute interprétation d'un embrayeur. C'est le cas des référents de tous les pronoms personnels ; par exemple, le « vous » dans un énoncé désigne un (des) destinataire(s) du message. Cependant, la pragmatique n'a pas vraiment partagé la vision de Jakobson quant à son expression de « *référence* ». Pour cette discipline, l'expression est usée dans une autre dimension, celle de la référence temporelle dans la pragmatique cognitive.

Les embrayeurs et les déictiques constituent **les aspects indiciels du langage**.

« Je » et « ici » demandent que le locuteur soit connu
« Maintenant » demande que le temps de l'énoncé soit connu

Dans un énoncé, certains mots peuvent renvoyer à l'acte et aux circonstances d'énonciation, ex :
(1) Je viendrai ici demain,
(2) Paul partit là-bas le lendemain.

Dans le premier énoncé : chaque mot renvoie à l'énonciation.

Je = énonciateur

Viendrai + demain = futur par référence au moment où est énoncée cette phrase.

Ici = par référence à l'endroit où se trouve l'énonciateur (je).

² Ducrot, O. 1984, *Le Dire et le dit*, ed. Minuit, Paris, p199, cité par Charaudeau, Maingueneau, 2002, op.cit, p 223

³ Jakobson, R., 1963, *Essais de linguistique générale*, Minuit, Paris, cité par Charaudeau, P, Maingueneau, D, 2014, Op cit., P 212.

LINGUISTIQUE

Dans le second énoncé, nous ne possédons aucun renseignement sur l'énonciation.

Ces mots font le lien entre l'énoncé et l'énonciation et n'ont de sens qu'en rapport avec les circonstances de l'énonciation.

Embrayer signifie couramment établir la communication entre les mots

Les embrayeurs peuvent être classés en 3 types ou repères :

- le repère subjectif
- le repère spatial
- le repère temporel

a) Les embrayeurs subjectifs :

- a-1) Les pronoms personnels
- a-2) Les pronoms possessifs

Il, elle, ils, elles sont **représentants et anaphoriques**.

Je, tu, nous, vous **ne sont pas anaphoriques** et ne sont pas commutables avec un nom (je viens n'est pas commutable avec *Paul vient) et entrent dans le cadre de l'énonciation.

b) Les embrayeurs temporels :

Il existe deux types d'embrayeurs temporels :

- certains temps verbaux
- certains adverbes ou groupes nominaux adverbiaux

b-1)-Les temps verbaux :

Le temps par excellence de l'énonciation est le présent.

Cependant, le temps de l'énonciation et le temps linguistique ne coïncident pas toujours, ex :

« Je suis absente cet après-midi »

Temps de l'énonciation : quelques secondes

Temps linguistique : 4 ou 5 heures.

Seuls les verbes qui expriment l'acte au moment où celui-ci a lieu font coïncider temps de l'énonciation et temps linguistique : ce sont les **verbes performatifs, ex :**

Je te baptise

Je déclare la séance ouverte

Je vous nomme chevalier de la légion d'honneur

Les temps qui ont pour référence le moment de l'énonciation sont :

- le passé composé (marqueur d'antériorité)
- le présent
- le futur simple du présent (marqueur de postériorité)

b-2) Les circonstants temporels :

Hier, aujourd'hui, demain, maintenant qui ont pour repère le moment de l'énonciation

Contrairement à : ce jour-là, le lendemain, la semaine suivante..., qui ont pour repère le moment de l'énoncé.

Exemples :

Il se réveilla tard. **La veille** il **avait fait** la fête.

LINGUISTIQUE

(« avait fait » et « la veille » marquent l'antériorité par rapport au passé simple : se réveilla, moment de l'énoncé)

« Il est malade **aujourd'hui**. **Hier**, il **a mangé** des huîtres ». (hier et a mangé marquent l'antériorité par rapport à aujourd'hui, moment de l'énonciation).

c) Les embrayeurs spatiaux :

Les déictiques :

Certains linguistes utilisent le terme de déictique au lieu d'embrayeur.

Le mot grec (deiktikos) signifie démonstratif et vient du substantif deixis, l'acte de montrer. Toutefois il semble plus judicieux de garder l'appellation **déictique** pour les embrayeurs qui peuvent s'accompagner, de la part du locuteur, d'un geste de monstration. C'est le cas des démonstratifs.

c-1) Les démonstratifs et adverbess de lieu :

Ex1 : Viens **ici**.

L'adverbe de lieu renvoie au lieu où je me trouve en tant que locuteur. Je peux aussi joindre le geste à la parole.

Ex2 : Donne-moi **ça**.

Le pronom démonstratif –ça- désigne un objet se trouvant dans le lieu où se situe l'échange. Le geste peut aussi accompagner la parole.

Je peux dire : Donne-moi ça et ça et ça aussi.

Je ne peux pas dire : viens ici et ici et ici.

D'où le terme de déictique qui est le mieux approprié.

d) Les adverbess d'énonciation :

Ces adverbess sont incidents non à l'énoncé mais à l'énonciation.

Fonctionnement et rôle :

1-Il est gravement **malade**

2-Il **marche** lentement

3-Je suis très **vivement** intéressé.

4-**Il est** probablement **chez sa cousine**

5-Heureusement, il est arrivé à temps = si je parle franchement.

Dans les trois premiers énoncés, l'adverbe porte sur un élément dont il modifie le sens.

Dans l'énoncé 4, l'adverbe porte sur l'ensemble de l'énoncé.

Enoncé 5 : l'adverbe porte sur l'énonciation.

Lorsqu'on parle, on utilise fréquemment des adverbess d'énonciation ou des infinitifs prépositionnels qui ont la même valeur :

Honnêtement, sincèrement, vraiment, pour parler net, Pour être franc,...

oo

Ces adverbess représentent souvent le démarrage d'un raisonnement :

Si je dois être franc, honnête, dire la vérité...

Puisque tu me demandes d'être franc...

La position de l'adverbe a une incidence sémantique sur l'énoncé

oo

Parmi les modalisateurs d'énoncé on peut ranger :

LINGUISTIQUE

Sans doute, certainement, sûrement, selon moi, d'ailleurs...

oo

Toutes les modalités de phrase sont porteuses de modalisations :

-la phrase interrogative

-la phrase injonctive

-la phrase exclamative

-la phrase déclarative

oo

Ces opérations aident à comprendre qu'un énoncé ne peut être compris de façon isolée mais saisi au sein de tout un ensemble d'énoncés possibles qu'on peut retrouver par paraphrase et à l'intérieur desquels un choix d'énoncés est fait, et que commande la situation d'énonciation.